Chronique régionale

Une délégation de l'Union régionale des vieux travailleurs est reçue par M. Carles, préfet régional

Une délégation de l'Union régionale des vieux travailleurs, conduite par M. Dubove, président de cet organisme ; Donves, délégué régional du Front social du travail, et Gerbier, représentant M. Rovere, délégué à la jeunesse, a été reçue jeudi soir, à la préfecture, par M. F. Carles, préfet régional.

En accueillant les délégués venus lui présenter leurs revendications, M. Carles leur présenta ses vœux au début de cette année et les assura de sa bienveillante sollicitude.

M. Donves remit à M. le préfet un cahier de revendications exposant la situation particulièrement digne d'intérêt des vieux travailleurs. Les points principaux sur lesquels insista le délégué régional du F.S.T. ont trait à l'intégration des vieux travailleurs dans la communauté professorale ; à l'unification des organisations de vieux travailleurs ; à l'allocation-retraite ; aux conditions alimentaires ; à l'organisation d'une journée nationale de solidarité en faveur des vieux travailleurs et enfin à l'organisation de colonies de vieux travailleurs à la campagne.

M. Carles répondit aux différents points exposés par M. Donves, en faisant ressortir les mille et une difficultés auxquelles, chaque jour, doit faire face le gouvernement. Il assura cependant les délégués qu'il étudierait leur cahier avec attention et se ferait l'interprète des vieux travailleurs du Nord auprès des ministères compétents, pour arriver à une solution acceptable et rapide des vœux exprimés. Rendant hommage à ceux qui, par leur travail, ont fait la prospérité du pays, M. le préfet leur demanda de se montrer, partout et en toutes circonstances, les gardiens vigilants du moral de la population et surtout de la jeunesse.

L'ÉMISSION RÉGIONALE DE RADIO-LILLE

Voici le programme de l'émission du samedi 15, de 18 h. 45 à 18 h. 45 : « Mon Frère », pièce en 3 actes de Delaval, interprétée par l'auteur, Jouvenel et Christiane Dubus. — Maurice Dehotte et son orchestre symphonique jazz; refrains chantés par Bernouville et Wyntreate. — Tour de chant de Roberyl.

Une série de conférences missionnaires à l'Université catholique de Lille

Mercredi 19, commencera, à l'Université catholique de Lille, une série de conférences missionnaires sur les problèmes de l'Eglise catholique à travers le monde. Parmi les conférenciers, citons : M. le chanoine Glorieux, doyen de la faculté de théologie; le R.P. Mulles, secrétaire à la Propagation de la Foi, à Paris; M. l'abbé Vinh, Annamite; M. le chanoine David, professeur d'histoire de l'art à l'Université catholique; M. l'abbé Vancourt, professeur de philosophie et spécialisé dans les questions orientales et le R.P. Auplais, provincial des missions africaines de Lyon. Les conférences auront lieu tous les mercredis, à 17 h. 30. Celle du mercredi 19 sera donnée par M. le chanoine Glorieux sur ce sujet : « Il y a encore dans le monde un milliard et demi de païens ». Entrée libre.

Dans la magistrature

Par décrets parus au « Journal officiel », sont nommés :

Juge au tribunal de première instance d'Amiens M. Ayma, juge au tribunal de première instance de Lille.

Juge de 2me classe au tribunal de première instance de Louviers, M. Français, juge d'instruction au tribunal de première instance de Saint-Omer.

Juge de 3me classe au tribunal de première instance de Saint-Omer, M. Raoult, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Douai.

Juge de 3me classe au tribunal de première instance de Soissons, M. Ropagnol, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Douai.

D'autre part, est chargé, pour trois ans, des fonctions de l'instruction au tribunal de première instance de Saint-Omer, M. Raoult.

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING.

— Dimanche 16, réunion au siège de Roubaix, 126, rue de la Gare et au siège de Tourcoing, 1, avenue Gde-Poste (Café des Sports) : inscription des nouveaux membres, versement des cotisations de 1944, paiement des dossiers de maladie et des prestations de la Caisse 31 d'assurances sociales. Les retraités sont convoqués.

FÉDÉRATION NATIONALE DES GROUPEMENTS-CORPORATIFS-FRANÇAIS.

— La permanence, 38, rue des Trois-Molettes, à Lille, est transférée, 4, av. Charles-Saint-Venant, 1er étage, à partir du 18 janvier. Les vieux travailleurs peuvent s'y adresser tous les mercredis et vendredis, de 18 h. 15 à 19 h. 15.

« AU BELLEVUE », « CHEZ FREDDY »
Suzy REILA
Jacqueline FONTANGE
Le danseur swing WYK
Bob HARLEY
Orchestre MARIO MELFI

TOURCOING

SAMEDI 15 JANVIER :

Police-secours : service médical de nuit (tél. 4.30).

Le pécule du prisonnier

A leur retour de captivité, les prisonniers reçoivent, à différents titres, des sommes qui ne sont jamais en rapport avec les dépenses auxquelles ils doivent faire face immédiatement (période de rééducation, recherche d'emploi, achats de vêtements, etc...).

Il est donc indispensable qu'à ce moment, une somme supplémentaire soit mise à leur disposition.

C'est dans ce dessein qu'a été créé le « Pécule du prisonnier », après entente entre le commissaire général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers, la Légion française des combattants et le bureau central des caisses d'épargne.

Une caisse générale a donc été constituée, alimentée par les centres d'entr'aide, les subventions et les fonds de toutes provenances. D'autre part, ces sommes sont réparties sur des livrets établis indistinctement pour chaque prisonnier, dans le cadre de la ville ou de la commune qu'il habite, suivant des barèmes minutieusement établis.

A Tourcoing, une commission vient d'être nommée en vue de régler toutes ces questions et d'assurer le parfait fonctionnement de l'œuvre.

Elle est composée de MM. Droulin, 103, rue de la Blanche-Porte, représentant la Fédération des anciens combattants; Denis Grau, 1, Grand'place, délégué du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne et Delrat, leur adjoint; Bouteil, 29, lattre, administrateur; et Bouteil, 29, rue Carnot, représentant la « Maison du prisonnier ».

La tâche de cette commission est particulièrement lourde, car en dehors de la partie administrative, il lui appartiendra de rechercher les dons, subventions et concours nécessaires pour remplir la caisse du pécule.

Il ne faut pas oublier que Tourcoing et ses cantons comptent encore 5.000 de leurs habitants en captivité et que, pour assurer à chacun un pécule convenable, il faut un capital très important.

La municipalité et la Caisse d'épargne ont, tout récemment, accompli un geste digne d'être signalé, en versant chacune, un crédit de 50.000 fr. Il reste à souhaiter que d'autres dons et subventions viennent augmenter ces premiers fonds, afin d'assurer à ceux qui reviendront, la sécurité matérielle indispensable.

D'autre part, les organismes et groupements qui s'intéressent aux prisonniers ont intérêt à prendre contact avec la nouvelle commission afin de conjuguer leurs efforts avec ceux de celui-ci en vue d'obtenir un rendement maximum.

Pour tous renseignements, s'adresser aux membres de la commission où à la Maison du prisonnier, 76, rue Saint-Jacques.

LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS SERONT, DIMANCHE, AU GYMNASE MUNICIPAL

Nous avons annoncé la venue à Tourcoing, dimanche, d'une élection de champions des sapeurs-pompiers de Paris, qui donneront, au Gymnase municipal, à 15 h., un spectacle sans précédent dans notre cité.

La réputation de cette brillante équipe est presque mondiale et on sait qu'elle est sans égale dans l'art de présenter, avec originalité, les différents sports qu'elle pratique.

Sélectionnés parmi les 8.000 soldats du feu de la ville de Paris, les champions, conduits par le capitaine Lesecq, se produiront au profit des pauvres de la ville, répondant ainsi au vœu exprimé par l'Union des sociétés de gymnastique des patronages et le bureau de bienfaisance.

Ils ont mis sur pied un programme qui intéressera les sportifs avertis et aussi les amateurs de spectacles plaisants et audacieux, présentation qui tient à la fois du music-hall et de l'démonstrations de force et de souplesse seront unanimement appréciées et applaudies. Ajoutons que des attractions et une tombola, dirigée par M. Leclercq complètera ce beau programme.

L'administration municipale, désireuse d'exprimer sa reconnaissance pour le beau geste que les sapeurs-pompiers accompliront dimanche, a décidé de les recevoir à la mairie, à 11 h. 30.

Rappelons que la location se poursuit chez M. Métaliers, place Saint-Jacques, et que le prix des places a été fixé de 15 à 50 fr.

Une manifestation de sympathie au patronage Saint-Christophe

Comme nous l'avons annoncé, S. Em le cardinal Liénart a remis à M. Edouard Scherpereel, qui compte cinquante années de présence et de dévouement au patronage Saint-Christophe, la médaille du Saint-Christ.

A cette occasion, un comité d'anciens du patronage a mis sur pied un ensemble de manifestations qui auront lieu dimanche 23.

Tous les anciens membres de l'œuvre, qui n'auraient pas encore été touchés par une invitation, sont priés de s'adresser sans tarder, soit au directeur du patronage, soit à M. Jules Soyez, 24, rue de Tournai.

Le comité espère que ces jeunes gens et les hommes qui ont profité de l'apostolat de M. Scherpereel tiendront à venir, au cours de ces fêtes, lui exprimer leur reconnaissance.

Une série de vols

Mme Marie Verschoote, piquûrée, 36, rue du Commandant-Driant, a constaté qu'une enveloppe contenant 1.500 fr. avait disparu d'une commode.

— La cave de l'habitation de M. Henri Dupres, industriel, 74, rue des Piats, a été visitée par des cambrioleurs qui y pénétrèrent par un soupirail et emportèrent diverses denrées dont le montant est estimé à 5.000 fr.

— M. Edouard Marissal, directeur des Ets Filpo frères, 70, rue du Touquet, a porté plainte pour le vol d'un stabl et de 400 kilos de bois à brûler.

— Enfin, Mme Irma Fourmaux, domiciliée à Villers-les-Guises (Aisne), a déclaré au commissaire de permanence « que son mari, dont elle vit séparée, l'avait frappée à coups de poing et pris son sac à main ». Les agents se sont donc rendus chez Mme Lesaffre, 2, sentier du Ballot, où Fourmaux s'était retiré, et effectivement, ils ont trouvé le sac à main en question, mais une somme de 3.000 fr. qui s'y trouvait précédemment avait disparu.

LA « MUSE DES TRAVAILLEURS ». — Dimanche 16, à 11 h., première réunion générale au siège, « Au 9e huissards », rue de Mouvaux. Etudes et suggestions en faveur des familles de prisonniers.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-CONSOLATION. — Dimanche 16, à l'occasion du centenaire sainte Bernadette, prédication à toutes les messes par M. l'abbé Moreaux, directeur diocésain des pèlerinages. Matinée eucharistique de 6 à 11 h.; 6 h. 30 et 7 h. 30, messes de communion; 9 h. 45, messe solennelle et procession; 11 h. 30, dernière messe; 15 h. 30, vêpres et salut. A 16 h. 30, projections sur la vie de la sainte.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Phalempins). — Les adhérents non inscrits au Mouvement populaire familial, peuvent se présenter samedi, de 13 h. 30 à 15 h. 30, rue de Gand, 281, pour retirer de la farine ou de la semoule de maïs. Se munir de la carte d'adhérent.

— (Sacré-Cœur). — Répartition des farines de maïs, 27, rue de Strasbourg, samedi de 14 à 17 h. et dimanche de 11 à 12 h.

MAISON DU PRISONNIER. — Défense passive. — Pour les seizièmes prisonniers inscrits à la défense passive, réunion dimanche 16, à 10 h., 76, rue Saint-Jacques.

Réunion samedi 16, à 15 h., salle des mariages de l'hôtel de ville, pour le premier cours d'instruction des équipes sanitaires et de déblaiement.

CROISADE EUCHARISTIQUE. — Réunion des pénitrices, 91, rue d'Austerlitz, samedi 15, à 14 h. 30.

INSTITUT COLBERT. — Les familles des anciens élèves, membres de l'association, prisonniers de guerre ou travailleurs en Allemagne, sont priées de se présenter, munies d'une convocation datée récente, à la Maison des amicales, 37, rue du Hase, dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. Un don leur sera remis à l'occasion de l'année nouvelle.

AVIS AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — Permanence syndicale. — Il est rappelé à tous les syndiqués qu'une permanence a lieu les lundis et mardis, de 14 h. 30 à 17 h. 45, à la bourse du travail 30, rue de Tournai, pour tous renseignements d'ordre professionnel.

MOUVAUX

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche à 10 h., au siège, réunion de la commission. Tous les membres actifs de la société ainsi que les femmes des sociétaires prisonniers, sont priés de vouloir bien passer au siège de 11 à 12 h.

BONS DE PETROLE, distribution à la mairie, salle du rez-de-chaussée, samedi, 15, de 9 à 11 h .30, pour inscrits.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE PERCEPTEUR D'HALLUIN se tiendra à la mairie, lundi, 17, de 9 à 11 h. 30 pour percevoir les contributions et taxes et payer divers mandats.

HALLUIN

LA VIE DE LA PAROISSE SAINT-HILAIRE. — Il a été célébré, au cours de l'année écoulée, 102 baptêmes et 37 mariages. D'autre part, 101 personnes ont été inhumées avec les prières de l'Eglise.

A l'occasion de la fête paroissiale, la chorale exécutera le dimanche 16, à 9 h. 30, la « messe de Marie, Reine des cœurs » à quatre voix, sous la direction de M. l'abbé Timmerman.

CON DE TERRE. — La cotisation de 35 fr. doit être réglée pour le 31: elle donne droit à un contingent de graines; réduction aux familles nombreuses. Pour la location des terrains, s'adresser à la permanence, rue Gustave-Desmettre. Se munir de la carte d'adhérent.

LINSELLES

Le camion radiophotographique de la Croix-Rouge passera, lundi, dans la commune

Dans sa réunion du 24 novembre, le conseil municipal votait les crédits nécessaires pour couvrir les frais de séjour du camion radiophotographique de la Croix-Rouge. C'est lundi 17 et mardi 18, que les enfants des écoles et le personnel des usines et établissements commerciaux, qui en ont fait la demande, seront radiographiés.

Le camion sera placé dans la cour de la mairie, vers la rue de Bousbecque. Les services municipaux fonctionneront néanmoins, mais l'entrée se fera par la rue de Tourcoing, pendant ces deux jours.

Il importe de ne pas manquer n'importe quel de ces examens n'échappera à personne et les Linselois sauront gré à la municipalité de témoigner ainsi sa volonté de contribuer au bon état sanitaire de la commune.

HORS-CONTINGENT!... — Mmes Vancloeter, rue de Linselles, à Wervicq, et Vanhaeghe, demeurant au lieu dit « Le Blaton », ont été surprises alors qu'elles transportaient 15 kgs de viande de bœuf. D'autre part, Mme Jeanne Cornard, rue du Maréchal-Pétain, a été rencontrée, porteuse de 10 k. 300 de savon blanc. Toutes trois ont fait l'objet d'un procès-verbal.

RONCQ

MOUVEMENT POPULAIRE FAMILIAL ET UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Centre). — Distribution de farine et semoule de maïs, samedi, de 14 à 17 h., au cinéma roncquois, pour les membres. Pour l'Union des familles nombreuses, la cotisation annuelle sera perçue contre remise de la nouvelle carte de 1944.

COMINES

Les prisonniers rapatriés offrent un colis à leurs camarades en captivité

Le comité local d'assistance aux prisonniers de guerre en captivité procédera, mercredi 19, de 14 à 17 h., à l'hôtel de ville, à la confection du colis aux prisonniers.

Il est offert gratuitement par le groupement local des prisonniers rapatriés.

Ce colis, qui pèse 5 kil., est d'une valeur de 110 fr. Félicitons les prisonniers rapatriés de ce beau geste de camaraderie et de solidarité envers leurs camarades en captivité.

AU RAVITAILLEMENT. — Pétrole. — Mardi 18, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.30, distribution des bons aux foyers n'ayant ni gaz ni électricité, aux enfants de moins de 2 ans et aux malades, sur présentation du certificat médical.

— Savon industriel. — Les employeurs qui ont déposé leur demande peuvent retirer les bons attribués à leur personnel.

— Changement de catégories: jeudi 20, de 14 à 17 h. 30, les personnes atteignant 3, 6, 13, 21 et 70 ans en janvier et dont la carte n'a pas été changée en décembre doivent obligatoirement se présenter avec ladite carte pour effectuer le changement de catégorie. Les personnes atteignant les mêmes âges en février, peuvent aussi se présenter pour effectuer le même changement.

ROUBAIX

SAMEDI 15 JANVIER :

Aujourd'hui : St Maur; demain : St Marcel
Soleil : 8 h. 41 — 17 h. 18.
Lune : dernier quartier le 18.
Sapeurs-pompiers : no d'appel 303.33.

Une violente collision entre autos à l'angle de l'avenue Alfred-Motte et de la rue Lecomte-Baillon...

L'un des conducteurs est tué au volant de sa voiture

Jeudi, au début de l'après-midi, une violente collision s'est produite à l'angle de l'avenue Alfred-Motte et de la rue Lecomte-Baillon, entre une camionnette conduite par M. Henri Vergin, 38 ans, entrepreneur de pompes funèbres, 257, Grande-rue, et une voiture de tourisme.

Celle-ci roulait sur la portion de l'avenue Alfred-Motte, comprise entre la rue de Lannoy et la rue Lecomte-Baillon, en direction de l'église Sainte-Bernadette.

M. Henri VERGIN

La camionnette de M. Vergin venait de la rue Lecomte-Baillon et se dirigeait vers la Justice.

Les deux véhicules firent un tête-à-queue complet, avant de se rencontrer, la camionnette sur le côté gauche et l'autre voiture sur le côté droit.

Les deux voitures renversées avaient leur moteur dirigé dans le sens contraire à la direction qu'elles suivaient.

Ce qui indique combien le choc dut être brutal.

On se porta aussitôt au secours des accidentés. Si le conducteur de la voiture de tourisme parvint à sortir seul et sauf de cette position, il n'en fut pas de même de M. Vergin qui, le crâne fracturé et portant de profondes coupures à la tête, provoquées par des éclats de verre, succomba quelques instants après. M. le docteur Vandenbosch, appelé sur place, ne put que constater le décès.

La malheureuse victime se rendait à Sailly, où elle devait procéder à la mise en bière de Mme Delespierre. Elle était accompagnée du fils de la défunte, M. André Delespierre-Leman, 20, rue de l'Alma, qui, après avoir été tiré sur le corps de M. Vergin, réussit à ouvrir la portière droite et à sortir indemne de la camionnette.

Dès qu'ils furent avertis de l'accident, M. Laroche, commissaire central et M. Leroy, commissaire du 3me arrondissement, se rendirent sur les lieux et dirigèrent l'enquête.

Le corps de M. Vergin fut transporté au café Delecolle, situé au carrefour tragique, en attendant les dispositions que prendra la famille.

Nous présentons à cette dernière, l'expression de nos sentiments de condoléance

...Une autre fait deux blessés, avenue J.-Jaurès

Un peu plus tard, vers 19 h. 30, avenue Jean-Jaurès, deux automobiles sont entrées en collision. L'une, une voiture de tourisme, était conduite par M. Léon Vandevoorde, 34 ans, 26, rue de l'Hospice, au service des Etablissements Glorieux et de Pierrepont, rue de la Gare, et l'autre, un camion.

Dans la première avaient pris place, outre le chauffeur, M. François Hauwel, 15 ans, étudiant, 247, boulevard de Beaurepaire, et Mlle Thérèse Vandevoorde.

MM. Léon Vandevoorde et François Hauwel furent blessés. Le premier a une fracture de la rotule droite, le nez cassé et de nombreuses plaies ; le deuxième souffre d'un décollement de la paupière, et de coupures multiples.

Ils ont été tous deux admis à l'hôpital. Quant à Mme Vandevoorde elle n'en tire avec une légère commotion. Elle a pu regagner son domicile.

Depuis sa création, le Comité d'assistance a expédié aux prisonniers plus de 154.000 colis dont 54.000 en 1943

C'est par un magnifique bilan que se termine, pour 1943, l'activité du Comité social d'assistance aux prisonniers : 154.101 colis ont été envoyés, depuis la création du comité, 39.501 gratuits et 114.600 payants.

Le comité a encore actuellement 2.673 prisonniers inscrits, dont 948 transformés en travailleurs.

A ce jour, 62.200 pièces de vêtements ont été expédiées.

Le colis de Pâques 1943, a été envoyé gratuitement, à tous les prisonniers inscrits et, d'autre part, chaque mois, 400 bons gratuits d'une valeur de 500 fr. ont donnés à la « Famille du prisonnier » chargée de les répartir dans les familles nécessiteuses.

La gratuité complète sera accordée aux pères de 3 enfants et à toutes les familles qui sont inscrites au bureau de bienfaisance et aux indigents.

Les prisonniers qui ont touché tous les colis du comité, en ont reçu 41 à ce jour.

Le prix de ces colis ne cesse d'être en augmentation : de 50 fr. il est passé à 120 fr. par mois. C'est dire qu'il faut une trésorerie imposante pour régler le contingentement mensuel, qui s'élève à 400.000 fr. environ.

Signalons à ce sujet le beau geste de la municipalité qui a tenu à porter son versement à 150.000 fr.

Le comité a, en outre, ouvert pour les prisonniers libérés, un « Livre d'or » qu'ils sont priés de signer.

Le service des masques a fonctionné sans interruption cette année. Il en a envoyé 2.030 dans les colonies et pays étrangers dont les relations postales sont actuellement coupées avec la France.

Quant aux recherches des disparus, demandes de renseignements auprès des hommes de confiance des camps, etc..., elles se montent à 72, dont 37 avec résultats.

L'équipe a fait montre, durant cette année, d'un complet dévouement et d'un esprit remarquable.

La confection des 8.000 colis de Noël s'est faite avec rapidité et il convient de remercier les membres du personnel qui ont accompli en cette occasion un effort qui ne saurait être trop vu d'expédier les colis dans le délai légal.

Le mérite en revient pour une bonne part à Mlle Six, qui dirige la section des colis avec un zèle auquel nous nous plaisons à rendre ici hommage.

Nous sommes persuadé d'être ici les interprètes de nos concitoyens en captivité et de leurs familles en adressant à tous ceux qui contribuent ainsi à soulager un peu leur sort, un chaleureux merci.

Une séance récréative au profit des enfants des travailleurs français

Jeudi, à 15 h., au Casino, une séance était offerte aux enfants des travailleurs français en Allemagne, par le commissariat général d'action sociale pour les travailleurs français. Cette séance était présidée par M. Baudry, délégué régional à l'action sociale, entouré de MM. Delattre, représentant du Secours national ; Yzebaert, délégué aux questions sociales et Honoré, délégué départemental pour Roubaix. Plus de 500 enfants, accompagnés de leur mère, y assistaient. Le programme était de choix.

Il se déroula avec la participation de Mme Bouches-Grégoire, cantatrice ; la petite « Maryvonne », diseuse, et de deux jeunes ballerines du théâtre Sébastopol de Lille. Mais les petits furent vraiment émerveillés par les tours de passe-passe de l'illusionniste Faustania.

Au cours de la représentation, M. Baudry souhaita la bienvenue à l'assistance, et l'assura que le commissariat général se tenait à la disposition des familles des travailleurs français pour les aider dans les difficultés qu'elles pourraient rencontrer.

La séance se termina par une distribution de jouets, bonbons et gâteaux à tous les enfants présents.

Une maison de la rue de Mons *cambriolée* en l'absence de son propriétaire

Mercredi, M. Albert Dumont, manœuvre, 90, rue de Mons, s'était rendu à Albert. Il eut la surprise, le soir en rentrant chez lui, de constater que pendant son absence son habitation avait reçu la visite de cambrioleurs. Le contenu de tous les meubles avait été vidé sur le parquet. Il s'aperçut de la disparition d'un complet, de deux manteaux et deux robes de femmes, trois chemises d'hommes, un paquet de tabac et deux paquets de chocolat.

Le Blokette — Le meilleur ALLUME-FEU actuel

UN MAÇON TOMBE D'UNE ECHELLE. — Un maçon de l'entreprise, Maseman, rue Pierre-de-Roubaix, M. Amand Piette, 64 ans, 34, rue Duguesclin, cour Costeau, était occupé à la réfection d'un immeuble, rue Pascal. Il était juché sur une échelle quand il sentit le bourdon sur lequel il se tenait, se rompre. Le maçon tomba d'une hauteur de trois mètres et se fractura le pied droit. Il a été admis à l'hôpital

UNE BICYCLETTE S'ENVOLE. — M. Ernest Lagae, cordonnier, 119, rue des Pauvrètes, à Tourcoing, avait déposé sa bicyclette dans la cour du restaurant « Au Carrefour », Grande-Rue, vers midi. Quand il voulut la reprendre, la machine avait disparu.

PRIS SUR LE FAIT ! — Mercredi, Edmond Roelandt, 45 ans, demeurant aux Etabl. « Les fils de César Pollet », 26, rue Nain, et demeurant 216, rue du Fontenoy, 9, cour Allart a été surpris alors qu'il emportait cinq canettes de laine cardée de l'usine.

A partir de SAMEDI, au CASINO Viviane ROMANCE dans VÉNUS AVEUGLE — LOCATION OUVERTE —

WATTRELOS

Cartes nationales de priorité

Les mères de famille, titulaires de la carte nationale de priorité dont la durée de validité est arrivée à expiration, sont invitées à les renouveler. A cet effet, elles doivent se présenter à l'annexe de la mairie bureau de l'Offs social, 4e guichet : lundi 17, nos 1 à 300; mardi 18, 301 à 600; mercredi 19, 601 à 900; jeudi 20, 601 à 900; vendredi 21, 901 à 856, munies de toutes pièces justificatives : carte, livret de famille, diplôme de la médaille de la Famille française, certificat d'allaitement. Les titulaires qui ne sont plus en droit de bénéficier de la carte sont priées d'en faire la remise audit bureau.

FROBITE — M. Ernest Deweele, 120/102 rue de la Bouteillerie, a trouvé de l'argent qu'il s'est empressé de remettre au commissariat de police.

DES PRODUITS ALIMENTAIRES ont été dérobés chez Mme Lepoutre, cité Amédée-Prouvost, 84. D'une valeur de 150 fr., ils étaient destinés à la confection d'un colis pour M. Lepoutre, qui est prisonnier.

MUTILÉS et INVALIDES DU TRAVAIL. — Les adhérents qui ont demandé une majoration avant le 1er décembre 1943 et qui n'ont pas reçu le carnet de majoration, peuvent se présenter au siège, rue Thiers. 94, munis de leur titre de rente, tous les jours, de 17 à 19 h., et le dimanche, de 10 à 12 h.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Règlement des cotisations (25 fr.) et distribution de 150 gr. de farine par personne au foyer (1 fr. 50 la ration), sur présentation des cartes rouge et grise, dans les cafés suivants : quartier de la place : Delcroix, samedi 15, de 14 à 17 h. Crétinier : Verdonck, dimanche 16, de 9 à 12 h. ; Sapin-Vert : Vercruysse, dimanche 16, de 10 h. à 11 h. 30; Laboureur : Badyion, samedi 15, de 15 à 18 h.; Beaulieu : Boulanger, samedi 15, de 14 à 17 h

CERCLE « LA CONCORDE ». — Concours de Manillons secs : dimanche 16, 2, rue de Lisseles. Inscriptions à partir de 10 h. 30.

AU PROFIT DES ŒUVRES de GUERRE. — Samedi 15 dimanche 16 et lundi 17, l'amicale de garçons de Bondues donne, salle des fêtes, rue Jean-Jaurès, deux jeux de piquet, 3 tours pour 70 fr., et 3 tours pour 35 fr. — Au Bon Fraisier, rue des Fleurs, 5, dimanche, à 15 h., rendez de la partie de boules: H. Leclercq et C Lesaffre contre O Lefebvre et M. Delannoy

CENTRE D'ENTR'AIDE. — Les adhérents et les prisonniers rapatriés sont informés que les cotisations pour 1944 seront perçues au siège café Delcroix, dimanche 16, de 10 à 13 h. Le comité fait un appel pressant à chaque rapatrié afin qu'il rejoigne les rangs du centre d'entr'aide.

BOXING-CLUB. — Mardi 18, entraînement, suivi d'une réunion de commission sous la présidence de M. Jerry Wattiez.

L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES a décidé d'envoyer un nouveau colis gratuit à ses membres prisonniers. Les familles de prisonniers faisant partie de l'amicale sont priées de signaler le plus rapidement possible une étiquette à l'école Saint-Joseph, 34, rue Saint-Joseph. Ce colis sera envoyé par l'intermédiaire du comité local d'entr'aide aux prisonniers.

BOUVINES

LA CÉRÉMONIE DE L'ADORATION du 18 janvier revêtira un éclat tout particulier. A 7 h., messe spéciale ; à 8 h. à la grand'messe, chantée par M. l'abbé E Scherpereel, doyen de Cysoing, on entendra M. Georges Olivier, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Lille. A 15 h. vêpres; Psaumes en faux bourdon, de Perruchot; à 19 h., salut de clôture; sermon par M. le doyen de Cysoing. Après la bénédiction, la chorale mixte interprètera le Psaume 150 de César Franck. Aux orgues, M. Jean Watteau.

Bourse de Paris

du 13 janvier 1944

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de France, 25.500. — Banque de Paris, 1.090. — Crédit Commercial, 2.240. — Crédit Foncier, 2.015. — Crédit Lyonnais, 2.000 — Crédit du Nord, 690 — Suez actions, 55.300 — Métro, 2.435 — Nord, 1.850. — Tram. Ins.-Rx-Tg, 425. — Eaux (Cie Générale), 3.000. — Distribution, 2.820. — Générale Electr., 5.030. — Electric. Gaz Nord, 830 — Electrique du Nord, 1.000. — Energie Indus., 1.000 — Gillet-Thaon, 360. — Industrie Textile (Cie Gle), 2.750. — Le Blan, 1.466. — Franchiels, 2.500. — Saint Frères, 1.701 — La Soie, 1.245. — Tapis et Couvertures, 1.880. — Aciéries Longwy, 1.100 — Aciéries du Nord, 690. — Aciéries Sambre-Meuse, 864. — Ateliers Nord-France, 2.220 — Chantiers Saint-Nazaire, 2.800. — Forges Fives-Lille, 1.150 — Forges Nord-Est, 1.840. — Franco-Belge Mat Ch Fer, 9.350. — Demain-Anzin, — Louvroil-Montbard, 945. — Schneider, 4.170. — Senelle-Maubeuge, 2.110. — Tréfileries Havre, 2.005 — Bethune, 3.300. — Houillères Montrambl, 2.75. — Aniche, 3.710 — Ugine, 1.800 — Blanzy, 4.375. — Carvin, 3.400 dem. — Courrières, 1.160. — Dourges, 2.840. — Lens, 1.375. — Marles, 1.400. — Ostricourt, 3.380 — Vicoigne, 1.300. — Modeste, 14.950 — Nickel, 3.125. — Ouenza, 5.985. — Française Pétroles, 2.311. — Lille-Bonnière prior., 1.162 — Gafsa, 3.100. — Air Liquide, 3.750. — Ugine, 4.390 — Givet-Izieux, 3.925. — Kuhlmann, 3.200 — Péchiney, 4.550. — Rhône - Poulenc, 3.501. — Saint-Gobain, 6.700. — Viscose Française, 5.400. — Cellu, 15.750. — Protin, 1.170 — Ciments Origny, 28.005. — Poliet, 4.755. — Terres Rouges, 1.300 — Colonies (Cie Gle), 1.800.

De 17 h. 17, CE SOIR à 8 h. 41, DEMAIN OBSCURCISSEMENT TOTAL DES LUMIÈRES

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 janvier 1944. — N° 96

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

Alors, sans avoir parlé à qui que ce fût de sa découverte, Pascal se rendit chez le commissaire Jousselin, le pria de le suivre chez le procureur de la République, et là, il raconta ce qu'il avait vu, demandant qu'on voulût bien l'accompagner pour constater ce fait décisif.

— Je suis tout à votre disposition, dit le magistrat très impressionné. Je vais prendre les mesures nécessaires pour assurer les résultats de notre expédition. M. de Clairefont serait donc été victime d'une déplorable erreur judiciaire? Nous croyons que vous nous avez amené un coupable, ajoute-t-il en souriant, et nous avons admiré votre victoire. Mais, si votre client est innocent, nous allons vous devoir des actions de grâce, car, en ce cas, le magistrat ne saurait trop de bonne foi et ne cherche que la vérité.

— Eh bien ! si vous voulez, nous nous retrouverons ce soir, à la petite porte du parc, à onze heures. M. Jousselin postera ses gens dans l'église, et s'embusquera près du cimetière... Je suis certain que, dans cet état, le berger n'entend pas ne voit, mais il est préférable de se cacher.

— A ce soir.

Pascal, à cinq heures, arriva à Clairefond sans être attendu. Il fut accueilli par les cris de joie de Mlle de Saint-Maurice et de Robert. Le marquis lui fit gracieuse mine, comme à l'ordinaire. Antoinette s'efforma dans une gravité un peu sombre. Son caractère, depuis quelque temps, avait changé. Elle, qui, autrefois, était la gaieté de la maison, on la voyait rester des heures entières sans parler. Sa tante lui touchait l'épaule, elle tressaillait et semblait rétrocéder du pays des songes. Elle était douce et bonne, comme toujours, mais une préoccupation intime la troublait. Croix-Mesnil, qui avait observé cette transition de huit jours, s'était installé au château et faisait de grands frais avec la jeune fille. Il l'accompagnait dans ses promenades, et s'attachait à la faire causer. De préférence, s'était du procès qu'il parlait. Et, inexplicablement, il en venait à s'occuper de Pascal. Il se livrait à des éloges exagérés, comme quelqu'un qui veut provoquer une réplique et serait heureux d'être contredit. Antoinette le regardait alors avec une singulière expression et laissait tomber la conversation.

Ce jour-là, en apercevant Pascal, Mlle de Clairefont se tourna vers le baron et, avec une soudaine âpreté, lui dit :

— Tenez ! Voici votre ami...

Il pâlit un peu, mais, très calme, il répondit :

— Je ne m'en défends pas. J'aime tous ceux qui vous sont dévoués.

Antoinette rougit la tête, jeta un pénétrant coup d'œil au jeune homme et, vivement :

— Si vous êtes sincère, vous serez le moins aimant ou le plus généreux des hommes !

Elle pensait, allant au-devant du défenseur de son frère, et ne vit pas le nuage de tristesse qui assombrit le front de Croix-Mesnil.

Pendant le dîner et la soirée, Pascal fut d'une gaieté inaccoutumée. Lui qui se montrait d'ordinaire grave et réservé, il s'abandonna à toute sa verve et tint les convives sous le charme de son esprit. Il révéla un autre Pascal qu'on ne connaissait pas et qui plut beaucoup. La tante lui belle bouvait les paroles de son favori, et, entre lui et Robert, elle s'épanouissait radieuse. Elle ne put se retenir de dire au marquis, dans un accès d'enthousiasme :

— Est-il aimé charmant ? Ah ! ce garçon-là m'a complètement « encorcisée ».

A dix heures et demie, malgré les instances de Mlle de Saint-Maurice, Pascal se prépara à partir et demanda à Robert de l'accompagner.

— Seulement, pas tantôt, je vous prie. Si nous faisons quelque feux pas, tant pis ! nous nous ramasserons.

(*A suivre*).

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

Les championnats du Nord Corbie à Marcq

La journée précédente nous a valu un regroupement massif derrière Hénin, puisque, actuellement, deux points séparent le second du neuvième.

Or, dimanche, tandis qu'Hénin consolidera sa position en allant battre Beauvaisien, les Roubaisiens du Stade auraient quelque mérite à obtenir le match nul à Douai d'autre part, Marcquette, dont la ligne d'avants shoote toujours aussi mal, devra laisser la victoire à Rouvroy, récent vainqueur de Marcq qui, lui, recevra les dangereux Corbéens. Ces derniers, avec deux matches de retard, sont encore à classer parmi les prétendants au titre

Wasquehal reçoit Hellemmes

Les Cheminots hellemmois, à Wasquehal, pourraient faire les frais du redressement amorcé par les locaux devant Halluin.

Très équilibré apparaît devoir être le match Templeuve-Cysoing qui devrait normalement, être une prédiction du match aller (3—3) La rencontre la plus intéressante de ce groupe opposera le leader Halluin à son suivant immédiat : Lesquin Halluin a d'excellentes raisons d'escompter un succès, mais il lui faudra donner son maximum..

Les matches 1 A et 1 B des Cheminots de Tourcoing contre Lesennes sont remis.

Positions inchangées en seconde série ?

C'est probable, tout au moins pour le haut du tableau, l'AS.R. devant disposer de Tourcoing Sports, alors que la solide formation roncquoise viendra à bout de l'instable équipe du C.A. Les Jeunes. D'autre part l'A.C. Wattrelos n'éprouvera aucun mal à battre le R.C. Leers. Plus intéressants seront les deux autres matches : U.S.R.—S.C Wattrelos et Neuville—Patro sports.

Dans le groupe F, Leers, Pellevoisin